

Suivi des deux premières volées d'élèves passés par le pré-qualifiant depuis la mise en œuvre de FO18



**Annick Evrard
François Rastoldo**

Octobre 2022

**Suivi des deux premières volées
d'élèves passés par le pré-qualifiant
depuis la mise en œuvre de FO18**

**Annick Evrard
François Rastoldo**

Octobre 2022
Fin des travaux : avril 2022

Compléments d'information :

Annick Evrard

Tél. +41/0 22 546 71 46

annick.evrard@etat.ge.ch

François Rastoldo

Tél. +41/0 22 546 71 36

francois.rastoldo@etat.ge.ch

Responsable de l'édition :

Narain Jagasia

Tél. +41/0 22 546 71 14

narain.jagasia@etat.ge.ch

Internet :

<https://www.ge.ch/dossier/analyser-education>

Diffusion :

Service de la recherche en éducation (SRED)

12, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41/0 22 546 71 00

Document 22.049

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité
du service de la recherche en éducation.*

Table des matières

Résumé	5
Zusammenfassung.....	7
Introduction	9
Cadrage	9
Une étude en partie reportée et recomposée	10
Deux cohortes probablement un peu particulières	11
La centration sur la transition I	11
Le paysage du pré-qualifiant	13
Les données et les effectifs considérés.....	14
Portrait socio-scolaire des jeunes du pré-qualifiant	15
Les changements de formation intra-annuels.....	17
Les orientations lors des deux années suivantes	19
Synthèse	25
Bibliographie	27
Annexes	29
Annexe 1 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leurs caractéristiques sociales	30
Annexe 2 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leurs vulnérabilités scolaires.....	32
Annexe 3 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon le profil de sortie du CO	33
Annexe 4 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, par type de parcours scolaire l'année de référence ..	34
Annexe 5 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leur orientation en t+1	35
Annexe 6 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leur orientation en t+2	36

Résumé

La formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) a été introduite dans le canton de Genève en août 2018. Afin de saisir les effets de cette mesure, un suivi des parcours de formation des jeunes fréquentant les différentes mesures pré-qualifiantes a été mis en place dès septembre 2020 et sera poursuivi jusqu'à ce qu'ils ou elles aient obtenu une première certification, pour celles et ceux qui en obtiendront une. Ce suivi sera celui de la troisième volée d'élèves qui auront connu cette obligation. Les deux premières sont, en effet, un peu particulières : l'une s'est déroulée dans une phase de mise en œuvre (volée 2018), l'autre a été notablement affectée par les effets de la crise sanitaire du COVID (volée 2019). Néanmoins, ces deux premières volées ont fait l'objet d'un suivi sur trois ans décrit dans ce document, qui servira notamment de point d'ancrage, voire de comparaison, pour les analyses à venir.

Trois éléments ressortent de ces premières analyses. On constate d'abord un nombre diminuant d'ajustements scolaires durant l'année (réorientations), couplé à des transitions au sein du pré-qualifiant qui se concentrent sur quelques « parcours types » (SRED, 2022, indicateur 7 : *Orientations après le pré-qualifiant*). Cette dynamique risque de diminuer les possibilités d'individualisation du parcours selon les besoins spécifiques des jeunes, au détriment d'un système mu par ses contraintes et nécessités organisationnelles. Ensuite, si globalement environ 40% des jeunes trouvent une orientation certifiante après une année de pré-qualification, toutes et tous n'arrivent pas à confirmer cette orientation sur la durée. Redoublements, réorientations et interruptions de toute formation touchent entre 20% et 30% d'entre elles et eux, auxquels s'ajoutent les jeunes qui n'ont pas trouvé de formation à l'issue d'une année de pré-qualification. Une proportion importante des jeunes qui ont eu des difficultés à entrer dans une filière certifiante du secondaire II éprouve aussi des difficultés à s'y maintenir, ce qui pose la question de la continuité du soutien au-delà des mesures de pré-qualification. Enfin, les taux d'orientation dans une filière qualifiante sont assez directement liés à l'ampleur des difficultés scolaires des jeunes à l'école primaire et durant le secondaire I, ce qui met l'accent sur la nécessité d'agir tôt dans la carrière scolaire (dimension préventive), sachant que la remédiation par le pré-qualifiant ne permet pas de combler toutes les difficultés (dimension curative).

Zusammenfassung

Die Ausbildungspflicht bis zum 18. Lebensjahr wurde im Kanton Genf im August 2018 eingeführt. Um die Auswirkungen dieser Schulreform zu erfassen, wurde ab September 2020 ein Monitoring der Ausbildungswege der Jugendlichen eingeführt, welche die verschiedenen Massnahmen besuchen, die auf eine berufliche Grundausbildung vorbereiten (Vorqualifizierung). Dieses Monitoring wird fortgesetzt, bis die Betroffenen eine erste Zertifizierung erhalten haben, mindestens für diejenigen, die eine solche erlangen. Der vorliegende Bericht betrifft das Monitoring des dritten Jahrgangs der Schülerinnen und Schüler, die von dieser neuen Ausbildungspflicht betroffen sind. Die ersten beiden Jahrgänge sind in der Tat etwas ungewöhnlich: Der erste Jahrgang fand während der Umsetzungsphase statt (Jahrgang 2018), der zweite wurde durch die Auswirkungen der Corona Pandemie erheblich beeinträchtigt (Jahrgang 2019). Trotzdem wurden diese beiden ersten Jahrgänge über drei Jahre hinweg beobachtet, was in diesem Bericht beschrieben wird und insbesondere als Anhalts- bzw. Vergleichspunkt für künftige Analysen dienen wird.

Aus diesen ersten Analysen zeichnen sich drei Resultate ab. Erstens ist eine abnehmende Zahl von schulischen Massnahmen im Laufe des Jahres festzustellen (Neuorientierungen), gekoppelt mit Übergängen innerhalb der Vorqualifizierung, die sich auf einige "typische Bildungsverläufe" konzentrieren (SRED, 2022, Indikator 7: Orientierungen nach der Vorqualifizierung). Diese Dynamik birgt die Gefahr, dass die Möglichkeiten zur Individualisierung der Bildungswege, welche den spezifischen Bedürfnissen der Jugendlichen entsprechen, durch ein System eingeschränkt werden, das durch seine organisatorischen Pflichten und Ansprüche bestimmt ist. Zweitens finden zwar insgesamt etwa 40 % der Jugendlichen nach einem Jahr Vorqualifizierung eine zertifizierende Orientierung, doch nicht alle schaffen es, diese Orientierung dauerhaft zu bestätigen. Wiederholungen, Neuorientierungen und Abbrüche der Ausbildung betreffen zwischen 20 und 30 % der Jugendlichen. Hinzu kommen noch diejenigen, die nach einem Jahr Vorqualifizierung keine Ausbildung gefunden haben. Ein erheblicher Anteil der Jugendlichen, die Schwierigkeiten hatten, in einen zertifizierenden Bildungsgang der Sekundarstufe II einzutreten, hat auch Schwierigkeiten, sich dort zu halten, was die Frage nach der Kontinuität der Unterstützung über die Vorqualifizierungsmassnahmen hinaus aufwirft. Drittens sind die Orientierungsquoten in einem qualifizierenden Bereich ziemlich direkt mit dem Ausmass der schulischen Schwierigkeiten der Jugendlichen in der Primarschule und in der Sekundarstufe I verbunden. Dies unterstreicht die Notwendigkeit eines frühen Handelns in der Schullaufbahn (präventive Dimension), da die Vorqualifizierung nicht sämtliche Schwierigkeiten beheben kann (kurative Dimension).

Introduction

Dans le cadre de la mise en place, à Genève, de l'obligation de la formation jusqu'à 18 ans (FO18), le SRED a été mandaté par le secrétariat général du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), pour mener une série d'études renseignant les premières années d'application de cette politique publique.

Parmi les problématiques abordées, la question des parcours des jeunes entre la fin de l'obligation scolaire et l'obtention d'un premier diplôme est centrale étant donné l'objectif global assigné à FO18 de limiter les processus de décrochage, conduisant une part de la jeunesse à interrompre prématurément toute formation avant l'obtention d'une première certification.

Le présent document est organisé autour de cette problématique et propose un regard longitudinal, sur trois ans, du processus d'orientation des jeunes en difficultés lors de la transition entre le cycle d'orientation (CO) et les différentes filières du secondaire II conduisant à une première certification (transition I), et ceci pour les deux premières volées d'élèves soumis à la norme FO18 (cohorte 2018-19 et 2019-20).

Cette étude est liée à l'ensemble des travaux menés par le SRED dans le cadre de l'analyse de la mise en place de FO18, plus particulièrement *i)* aux indicateurs de la rupture de formation, qui renseignent notamment sur l'évolution du nombre des jeunes qui interrompent prématurément leur formation et fréquentent des programmes de soutien pour un retour en formation (SRED, 2022) et *ii)* à une étude à venir (projet FO18 volet 2) qui se propose de suivre sur le long terme (6 à 7 ans, à partir de septembre 2020) les situations de formation des jeunes qui connaissent une transition I (CO-secondaire II) compliquée et à risque de décrochage.

D'une manière générale, ce travail s'articule avec les recherches récentes, en cours, voire à venir, centrées sur les transitions difficiles des jeunes à risque de décrochage, se fondant notamment sur des approches plus qualitatives comme des entretiens avec différents acteurs ainsi que des observations au sein de diverses mesures de pré-qualification (Cecchini, 2016 ; Rastoldo et al., 2016 ; Brüderlin et al., 2020 ; Scalabrini et al., 2022 ; Scalabrini et Cecchini, en cours).

Cadrage

L'observation des orientations des jeunes dans cette période de transition entre scolarité obligatoire et formations de niveau secondaire II (transition I) s'attache à décrire les modalités de formation des jeunes. Ces formes sont bien entendu fonction de leurs compétences, de leur engagement, de leurs aspirations (même si pour ces élèves, elles sont souvent très contraintes, voire contrariées), mais aussi et surtout des exigences et modalités d'organisation de l'enseignement secondaire II (filières, normes de promotion, contingentements, etc.). Dans ce travail, ces dimensions sont sous-jacentes et ne sont abordées que par l'adéquation réciproque des jeunes aux filières et des filières à ces jeunes. Il s'agit donc surtout de saisir la manière dont on attribue des jeunes à des formations et des formations à des jeunes (Bain et Rastoldo, 1990, 2001).

La transition I est critique à plusieurs égards. C'est un moment de bascule des plans d'études. Durant l'école obligatoire, une progression des apprentissages est faite depuis les premières années de scolarisation jusqu'à ce qui devrait être su par les jeunes pour s'intégrer dans des formations menant à une première certification. Dès le secondaire II, les plans d'études sont plutôt organisés en fonction des exigences d'une certification (qui doit être reconnue tant par les agents économiques que par les hautes écoles subséquentes) et déclinés jusqu'aux exigences nécessaires pour entrer dans une filière donnée. En principe, la jonction de ces deux logiques est organisée et coordonnée (parfois elle est même harmonieuse), mais pour les jeunes en difficultés scolaires (voire avec d'autres difficultés associées), il existe, à ce moment de leur formation, un seuil plus ou moins important entre les compétences dont ils ont fait preuve « jusque-là » et les exigences des formations certifiantes qui stipulent qu'un jeune peut être admis « à partir » d'un niveau de compétence donné. Les diverses mesures de pré-qualification et leur extension depuis la mise en place de FO18 visent justement à combler ces écarts pour éviter toute déscolarisation précoce. C'est aussi le moment où les formations ne sont plus totalement scolaires,

mais aussi duales (c'est-à-dire une formation scolaire plus une formation en entreprise). Ces nouvelles modalités de formation se fondent sur des pratiques (et des compétences) plus larges et pourraient a priori favoriser les jeunes dont l'expérience scolaire a été émaillée de difficultés, mais ce passage nécessite aussi une recombinaison identitaire qui ne va de soi ni pour le jeune, ni pour l'entreprise formatrice qui accompagne le jeune (Masdonati et al., 2007), rendant l'intégration à long terme dans une formation duale parfois fragile. Dans la formation duale, le cursus scolaire doit également se poursuivre (Millet, 2016). Les entreprises proposant des formations duales prennent ainsi toujours assez fortement en compte l'expérience scolaire dans l'engagement des apprentis. D'autres compétences sont valorisées, d'autres aspects entrent en ligne de compte, et ils sont importants dans la décision d'engager un apprenti (Ruiz et Goastellec, 2016). Toutefois, ces autres dimensions s'ajoutent à l'expérience scolaire et ne s'y substituent que rarement. Dans ce contexte, les mesures de pré-qualification sont amenées à réduire un certain nombre de tensions : entre préférences et contraintes pour les jeunes dont les choix sont limités (Mérimo, 2021) ; entre espérances subjectives et probabilités objectives (Lamamra et al., 2021) ; entre volonté des jeunes de quitter l'univers scolaire et nécessité de le poursuivre, y compris pour entrer et terminer une formation duale (Masdonati et al., 2007) ; entre une formation à visée productive, surtout en formation duale (former un employé qualifié) et une formation à visée émancipatrice visant à faciliter, voire à permettre, l'insertion sociale et économique de la jeunesse (Coupier et Gasquet, 2021).

La mise en œuvre de FO18, qui vise pour l'essentiel à permettre à des jeunes en situation difficile de rejoindre une formation certifiante, s'inscrit dans cette complexité par la mise en place d'une forme renouvelée « *d'administration éducative* » (Boudesseul, 2014) reconfigurant les modalités de soutien aux jeunes lors de la transition I et proposant « *un dispositif à la fois administratif et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur* » (Lascombes et Le Galès, 2004, p.13). Les premières constatations présentées ci-après devraient donner quelques éléments de réflexion sur la capacité de cette politique publique à gérer cet univers de tensions (idéalement les réduire) et à diminuer les abandons prématurés de la formation.

Une étude en partie reportée et recomposée

Le projet initial était de suivre une seule cohorte d'élèves, sur le long terme, à partir de septembre 2019. Le choix de cette date permettait de ne pas suivre la première cohorte soumise à FO18, probablement particulière à certains égards, et de pouvoir fournir des premiers résultats, même partiels, assez rapidement. De plus, l'intention était d'articuler cette étude des transitions avec une enquête qualitative longitudinale reposant sur des entretiens avec des jeunes et leur famille appartenant à la même cohorte.

La période de fermeture des écoles durant le printemps 2020, en raison de la pandémie due au Covid, n'a pas permis la réalisation de cette intention initiale. En effet, cette année scolaire a été probablement davantage façonnée par cet événement singulier que par la mise en place de FO18 (Brüderlin et al., 2020).

En conséquence, le suivi sur le long terme a été reporté à la cohorte des élèves en transition I dès l'année scolaire 2020-21, et une analyse plus sommaire et portant uniquement sur un suivi de trois ans a été prévue pour relever, tout de même, certains résultats rapides, mais portant sur les deux premières cohortes d'élèves soumis à FO18 (cohortes 2018-19 et 2019-20). La recherche qualitative longitudinale a, quant à elle, été reportée aux jeunes en difficultés lors de la transition I durant l'année scolaire 2021-22. Auparavant, deux enquêtes qualitatives ont été menées : l'une sur la manière dont les jeunes fréquentant des programmes de pré-qualification ont vécu la période de fermeture des écoles et une autre sur un dispositif du CO destiné à des élèves en situation de transition post-CO compliquée. Ce dernier est d'ailleurs nettement articulé aux programmes de soutien durant la transition I (Brüderlin et al., 2021 ; Scalabrini et al., 2022).

Deux cohortes probablement un peu particulières

La première cohorte soumise à la norme FO18 (2018-19) est particulière dans la mesure où l'ensemble des mesures pré-qualifiantes n'ont pas été mises en œuvre dès le début de l'année scolaire (septembre 2018) et lorsqu'elles l'ont été, c'était dans certains cas pour la première fois. Dès lors, les transitions (et les modalités de transition) entre ces différentes mesures sont souvent nouvelles. De plus, l'entrée en vigueur de FO18 nécessite, pour être en conformité avec la loi, de rappeler en formation les jeunes encore mineurs et qui avaient interrompu leur formation auparavant, lorsque cela était encore possible. La population concernée est donc en partie un peu singulière.

La deuxième cohorte (2019-20) est spécifique en raison de la période de fermeture des écoles qui a duré plusieurs semaines au printemps 2020 et des normes d'évaluation et d'orientation modifiées pour cette année scolaire. Les ajustements des évaluations et des normes de promotion édictés pour accompagner la fermeture des écoles, ainsi que la mise en place de l'enseignement à distance dans une certaine urgence, dès la mi-mars, n'ont pas été sans effets sur les parcours de formation. La mise en place de procédures organisationnelles spécifiques pour répondre à la situation (prise en compte des évaluations au semestre, assouplissement des normes de promotion) a permis à davantage de jeunes de continuer dans l'année de scolarité suivante (ou de passer d'une formation pré-qualifiante à une formation qualifiante). Elles ont, d'une certaine manière, donné une plus grande fluidité aux parcours de formation des jeunes. Dans le même temps, certains jeunes ont pâti de la formation à distance et n'ont probablement pas acquis l'entier (voire le minimum usuellement exigé) des connaissances prévues par leur programme, mais sans que cela se traduise dans le parcours de formation (non-promotion, redoublement, réorientation, décrochage). On peut alors relever une tension entre des apprentissages qui n'ont pas pu être acquis par tous lors de l'école à distance, et une organisation qui a permis la poursuite des parcours de formation sans que l'acquisition de toutes les connaissances et compétences prévues dans le cursus soit validée. Il est alors probable que les transitions un peu particulières de cette année conduisent, dans les années à venir, à des « ajustements » dans les parcours de formation des jeunes.

Donc les deux cohortes présentées ci-après comportent des caractéristiques limitant un peu leur exemplarité. Néanmoins, elles fournissent des indications utiles pour saisir l'impact de la mise en place de FO18 sur la transition I, même si leurs particularités doivent être soulignées.

La centration sur la transition I

La mise en œuvre de FO18 s'est fortement concentrée sur le renforcement des programmes de pré-qualification situés à l'articulation du secondaire I et du secondaire II, dont l'objectif est de permettre à des élèves en (grandes) difficultés scolaires d'entrer dans des filières menant à une première certification. Ce renforcement est multiforme : d'abord, une certaine redéfinition des mesures qui existaient avant FO18, afin de prendre en compte cette nouvelle réalité (p. ex. les classes préparatoires scolaires ou professionnelles, le centre de formation préprofessionnelle) ; ensuite, la création de mesures complémentaires ciblées sur les problématiques des jeunes en difficultés lors de la transition I (p. ex. les stages par rotation ou le parcours de remobilisation) ; enfin, la prise en compte d'activités qui pouvaient préexister à FO18 et qui ont été intégrées à l'ensemble des dispositifs reconnus comme pré-qualifiants par le DIP (p. ex. CAP Formations ou certains dispositifs socio-éducatifs devenus partenaires du DIP dans le cadre de FO18).

La présente contribution à l'évaluation de la mise en place de FO18 est donc de proposer un regard sur les parcours de formation, sur trois ans, des jeunes qui fréquentent durant la transition I un programme de pré-qualification visant une entrée ultérieure dans une formation certifiante. Seront prises en compte l'ensemble des scolarités survenues durant l'année scolaire où le jeune entre dans un dispositif de pré-qualification, puis les situations scolaires au 31 décembre des deux années scolaires suivantes (t+1 et t+2).

Le paysage du pré-qualifiant

L'ensemble des mesures de pré-qualification du système de formation genevois s'adresse aux jeunes libérés de l'obligation scolaire (dès 15 ans) et qui n'ont pas trouvé de formation dans une filière certifiante du secondaire II. Ces mesures ne sont pas toutes strictement réservées aux jeunes mineurs. Leurs spécificités respectives et leur histoire (de nombreuses préexistent à la norme FO18) font que des jeunes majeurs peuvent les fréquenter, plutôt rarement en les commençant après 18 ans, mais plus souvent en ayant 18 ans en cours de leur cursus. Ce qui change avec FO18, c'est la durée de fréquentation de ces dispositifs. Auparavant, les mesures de pré-qualification ne pouvaient pas, en règle générale, dépasser une année scolaire, et un jeune qui sortait d'un tel dispositif ne pouvait en principe pas en fréquenter un autre ; soit il entrait en formation certifiante, soit il cessait toute formation et pouvait fréquenter, selon sa volonté, des dispositifs de soutien à la réinsertion en formation, dépendants du DIP ou pas. L'obligation de se former jusqu'à 18 ans implique pour certains jeunes de pouvoir rester dans des dispositifs de pré-qualification jusqu'à trois années, de 15 à 18 ans, puisqu'ils sont encore mineurs et qu'ils n'arrivent pas à rejoindre une formation certifiante (et/ou à s'y maintenir). La pré-qualification devient dès lors non plus une série d'offres, mais un système articulé qui devrait permettre à tous (dans l'idéal) de rejoindre, avant la majorité, une formation certifiante.

Dix-neuf mesures sont actives et recensées dans la base de données scolaires (nBDS) du DIP dans cet espace de pré-qualification, presque toutes depuis l'année scolaire 2018-19. Tous ces programmes sont organisés, avec des focalisations variables, autour de l'augmentation ou de la restauration des performances scolaires (notamment pour les rendre compatibles avec les exigences d'entrée en formation duale), de l'orientation (professionnelle surtout), du soutien socio-éducatif (remobilisation, motivation, engagement dans un processus de formation) et de l'expérience professionnelle (stages en entreprises ou en écoles professionnelles). De plus, ces mesures se différencient aussi par leurs attributs administratifs et/ou organisationnels. Certaines d'entre elles ne sont pas contingentées et accueillent plusieurs centaines de jeunes, d'autres offrent un nombre limité de places (une ou deux dizaines de places par année). Enfin, ces mesures n'ont pas toutes les mêmes modalités d'accès. Certaines peuvent être intégrées directement après le CO, d'autres après une première année de pré-qualification. Des processus de sélection (notes scolaires et/ou entretiens préalables) peuvent exister pour l'accès à certaines d'entre elles. Si la plupart sont occupées par des mineurs, cette condition est stricte pour certaines mesures et ne l'est pas pour d'autres.

L'ensemble des mesures proposées peuvent être présentées selon leur mode organisationnel premier en cinq catégories :

1. les classes préparatoires scolaires : Préparatoire à l'École de commerce (EC) et à l'École de culture générale (ECG) ;
2. les classes préparatoires professionnelles : dans les domaines des arts appliqués, de la mécanique, de la coiffure, de la cuisine, de l'horticulture, de la santé et du social ;
3. les programmes pré-qualifiants se déroulant en école : les parcours de remobilisation et vers l'apprentissage, les stages par rotation et la transition professionnelle en 1 an ;
4. les programmes pré-qualifiants se déroulant en partie en entreprise : transition professionnelle duale, stages de transition professionnelle COOP dual, préapprentissage d'intégration dual, classe préprofessionnelle duale ;
5. l'intégration des mineurs dans le dispositif CAP Formations, que cette prise en charge reste à l'interne de CAP Formations ou qu'elle soit déléguée à des dispositifs sociaux-éducatifs partenaire du DIP.

Enfin, relevons encore, sous l'angle de la modularité, que toutes ces mesures ne sont pas nécessairement calquées sur une année scolaire. Elles peuvent être plus courtes ou plus longues, créant ainsi des mobilités intra- ou interannuelles, selon l'évolution des jeunes et les caractéristiques des mesures.

Les données et les effectifs considérés

Les analyses qui suivent se fondent sur les informations de la nBDS, qui recense les différentes situations de formation des jeunes dans le canton, et partant, l'entier de leur parcours de formation (s'il se déroule à Genève). Les effectifs considérés comprennent l'ensemble des jeunes qui sont passés par un dispositif de pré-qualification durant l'année scolaire de référence pour la première fois, sachant qu'un jeune peut suivre plusieurs mesures durant la même année scolaire (orientations intra-annuelles). Pour la volée 2018-19, certains dispositifs ont été nouvellement mis en place. Il faut préciser que certains jeunes avaient déjà suivi un autre programme de pré-qualification avant de rejoindre ces nouveaux programmes. De plus, d'autres jeunes décrocheurs des années précédentes ont été rappelés en formation s'ils avaient moins de 18 ans au moment de l'entrée en vigueur de FO18 (cf. supra « Deux cohortes probablement un peu particulières »).

Au total, les effectifs considérés ci-après comprennent :

- pour l'année scolaire 2018-19 : 1674 jeunes
- pour l'année scolaire 2019-20 : 1017 jeunes

Figure 1. Nombre de jeunes passés par chaque dispositif de pré-qualification durant l'année scolaire considérée (sachant qu'un jeune peut fréquenter plusieurs mesures durant une année scolaire)

	Volée 2018-19	Volée 2019-20
Total préparatoires scolaires	326	325
Transition Préparatoire à l'École de commerce	56	55
Transition Préparatoire à l'École de culture générale	270	270
Total préparatoires professionnelles	151	82
Préparatoire professionnelle Arts appliqués	25	16
Préparatoire professionnelle Coiffure	11	6
Préparatoire professionnelle Cuisine	13	3
Préparatoire professionnelle Horticulture	26	13
Préparatoire professionnelle Santé-Social	42	24
Préparatoire professionnelle Mécanique automobile	25	14
Préapprentissage cuisine Lullier	9	6
Total pré-qualifiant en école	770	401
Transition professionnelle en 1 an, en école	288	235
Parcours de remobilisation	45	24
Parcours vers l'apprentissage	298	80
Stages par rotation	139	62
Total pré-qualifiant en mode dual	284	163
Stage transition professionnelle COOP, dual	23	8
Transition professionnelle en 1 an dual	139	108
Transition professionnelle - préapprentissage d'intégration dual	50	36
Classe pré-professionnelle duale	72	11
Total prise en charge des mineurs à CAP Formations	358	72
CAP Formations pour mineurs	358	72
CAP Formations pour mineurs, dispositifs partenaires externes*	0	0
Ensemble	1889	1043

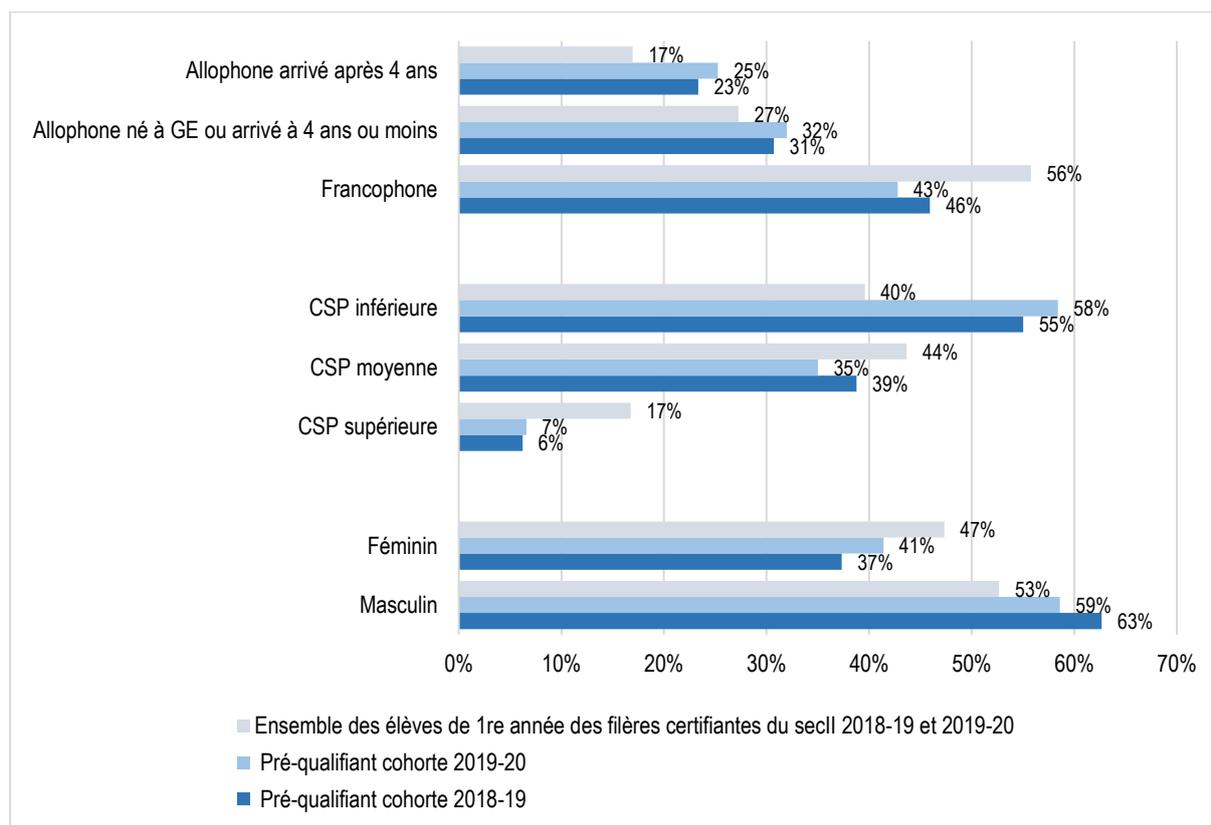
* Le protocole de collaboration entre le DIP et certains dispositifs externes concernant des mineurs en pré-qualification n'était pas encore en vigueur pour ces deux cohortes. Certains jeunes ont probablement fréquenté ces dispositifs, mais ils n'entraient alors pas dans le périmètre du pré-qualifiant défini conjointement par le DIP et ses partenaires externes (et donc n'étaient pas recensés par la nBDS).

Globalement, on remarque que la cohorte 2019-20 compte moins d'élèves. C'est un effet de la mise en place des nouvelles mesures de pré-qualification entrées en vigueur en 2018 et remettant en formation des jeunes qui, les années précédentes, n'étaient pas dans la perspective d'une formation obligatoire jusqu'à 18 ans. Ceci est particulièrement visible pour les jeunes qui ont fréquenté en 2018-19 les parcours vers l'apprentissage, les stages par rotation, la classe préprofessionnelle duale ainsi que leur prise en charge par CAP Formations en tant que mineurs dès la mise en place de ces nouveaux dispositifs. Il est possible aussi que des élèves de la seconde cohorte, en difficultés dans leur formation qualifiante mais n'ayant pas eu de nouvelle orientation à partir de mars en raison des modalités de la gestion de la pandémie, n'aient pas été dirigés en cours d'année vers les mesures de pré-qualification.

Portrait socio-scolaire des jeunes du pré-qualifiant¹

À l'instar des situations de fragilité scolaire en général, les jeunes qui fréquentent des dispositifs de pré-qualification présentent un profil social un peu particulier. Les jeunes hommes sont surreprésentés : près de 60%, alors qu'ils composent environ 53% des effectifs de 1^{re} année des filières certifiantes du secondaire II ; les jeunes issus des catégories socioprofessionnelles les plus favorisées sont notablement rares (environ 6%) au contraire de ceux qui relèvent de la catégorie socioprofessionnelle la moins favorisée (un peu plus de 55%) ; et la migration est un peu plus présente dans la biographie des jeunes du pré-qualifiant (qu'ils et elles soient enfants de migrants ou migrants/migrantes eux-mêmes). Relevons que ces caractéristiques sont très comparables pour les deux cohortes.

Figure 2. Caractéristiques sociales comparées des jeunes fréquentant une mesure de pré-qualification



¹ Les portraits sociaux par dispositif pré-qualifiant sont présentés en *Annexe 1*. Les facteurs de vulnérabilité des jeunes par dispositif pré-qualifiant sont en *Annexe 2*. Les profils de sortie du CO des jeunes par dispositif pré-qualifiant sont en *Annexe 3*.

Les jeunes qui fréquentent des mesures de pré-qualification le font généralement en raison d'un profil scolaire qui ne leur a pas permis d'entrer directement dans une filière certifiante, ni en école ni en formation duale. De plus, les difficultés scolaires sont davantage le fait d'un processus plutôt qu'un événement isolé. Il s'agit alors de saisir, par quelques « marqueurs » de parcours scolaires, les différences entre ces jeunes et ceux intégrés en 1^{re} année dans une filière certifiante.

Figure 3. Caractéristiques scolaires des jeunes fréquentant une mesure de pré-qualification

Événements du parcours de formation :	Jeunes du pré-qualifiant		Jeunes en 1 ^{er} degré certifiant de l'ESII*
	de la cohorte 2018-19	de la cohorte 2019-20	Cumul des volées de 2018-19 et de 2019-20
Redoublement en primaire	22%	17%	8%
Redoublement au CO	10%	10%	6%
Passage par la classe atelier du CO	9%	8%	1%
Passage par l'enseignement spécialisé	10%	8%	3%
Passage par une classe d'accueil	21%	24%	10%
Issu directement du CO	40%	59%	54%
Issus du CO mais pas directement	45%	25%	28%
Pas passé par le CO à Genève	15%	17%	18%
Dernière section fréquentée au CO : LS**	5%	5%	46%
Dernière section fréquentée au CO : LC**	23%	28%	20%
Dernière section fréquentée au CO : CT**	44%	38%	8%
Parcours au CO incluant une réorientation vers une section moins exigeante**	38%	39%	15%
Effectifs	1674	1017	12'803

* Formation générales, professionnelles en école à plein temps et professionnelles duales au 1^{er} degré.

** Pour les jeunes qui ont traversé le CO dans sa structure actuelle (certains ne sont pas passés par le CO ou ont connu la précédente organisation du CO).

Les indications de difficultés scolaires sont, sans surprise, notablement plus présentes dans les parcours de formation des jeunes intégrés dans les différentes mesures de pré-qualification. Le redoublement à l'école obligatoire est environ deux fois plus important ; le passage par des classes ateliers en 11^e année et/ou par une mesure de l'enseignement spécialisé² est marginal pour les jeunes de 1^{re} année de l'ESII, alors qu'il touche entre 15% et 20% des jeunes du pré-qualifiant, selon la volée. Le fait d'avoir connu une migration après le début de l'âge de la scolarité obligatoire (4 ans), et donc d'avoir fréquenté une classe d'accueil (à partir de la 4^e primaire) est aussi plus présent, soulignant ainsi les caractéristiques sociales des migrants et leurs fréquentes difficultés d'intégration dans un système scolaire parfois très différent et usant d'une langue inconnue (ou peu connue) lors de l'arrivée à Genève. Signe supplémentaire de difficultés scolaires relativement récentes, plus du tiers des jeunes du pré-qualifiant ont connu durant le secondaire I un transfert vers une section moins exigeante (y compris vers la classe-atelier), alors que ce n'est le cas que pour 15% des jeunes de 1^{re} année. De fait, les jeunes du pré-qualifiant sont notablement plus nombreux à terminer le CO dans une section moyenne (LC), voire élémentaire (CT), alors que la majorité des élèves de 1^{re} année terminent dans la section la plus exigeante (LS). Ces marqueurs de difficultés scolaires montrent non seulement des différences de performances scolaires, mais aussi qu'elles s'inscrivent souvent dans l'ensemble du parcours des jeunes, soulignant ainsi le caractère fortement processuel et cumulatif des vulnérabilités qui conduisent à limiter l'entrée dans une filière certifiante du secondaire II. Ce sont d'ailleurs les mêmes

² L'enseignement spécialisé consiste ici le plus souvent à fréquenter une classe spécialisée au sein d'une école ou une institution spécialisée. Certains jeunes peuvent être passés par plusieurs mesures spécialisées et celles qu'ont connues les jeunes du pré-qualifiant sont assez comparables à celles qu'ont pu connaître les autres jeunes au début du secondaire II.

caractéristiques que celles qui différencient les jeunes décrocheurs des autres élèves (Petrucci et Rastoldo, 2015).

En revanche, la proportion de jeunes qui ne provient pas directement du CO ne diffère pas entre ces deux populations (pré-qualifiant et 1^{re} année du secondaire II). Depuis FO18, nombreux sont les jeunes du pré-qualifiant qui y restent plus d'une année. Les mineurs qui n'arrivent pas à se maintenir dans une filière certifiante sont, aussi depuis FO18, redirigés vers des mesures de pré-qualification ; enfin, ces mesures recrutent également des jeunes qui arrivent pour la première fois dans le système de formation public genevois, ou qui y retournent après une interruption. Pour les jeunes de 1^{re} année du secondaire II, on constate toujours la forte disparité entre les filières : les filières généralistes (et surtout le Collège) recrutent essentiellement des jeunes directement après le CO et, à l'opposé, les formations professionnelles intègrent, en apprentissage dual surtout, des jeunes plus âgés, avec un profil scolaire incluant souvent des segments de formation initiés dans d'autres filières du secondaire II ou, justement, issus des mesures de pré-qualification (pour une description de la diversité de cette population, cf. Rastoldo, 2021).

Les changements de formation intra-annuels

L'ensemble des mesures de pré-qualification ont pour objectif de proposer un parcours organisé au plus près des besoins des jeunes afin qu'ils puissent capitaliser diverses expériences favorisant leur insertion dans une filière menant à une première certification (idée du suivi individualisé). Au-delà de la qualité du suivi lors de l'accomplissement d'une mesure de pré-qualification (ce qui n'est pas mesuré ici), il s'agit ici d'apprécier la flexibilité de cet ensemble de mesures pour correspondre rapidement (et donc peut-être plusieurs fois dans une année scolaire) aux besoins évolutifs des jeunes.

Dans un premier temps, nous pouvons représenter cette flexibilité par le nombre de scolarités durant l'année pour ces deux cohortes (soit les réorientations durant l'année scolaire).

Figure 4. Nombre de situations scolaires intra-annuelles par élève (de septembre à juin)

Jeunes ayant connu durant l'année :	Entre septembre 2018 et juin 2019 (cohorte 2018-19)		Entre septembre 2019 et juin 2020 (cohorte 2019-20)	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
1 situation scolaire	1310	78%	879	86%
2 situations scolaires	303	18%	131	13%
3 situations scolaires	52	3%	7	1%
4 situations scolaires	9	1%		
Total	1674	100%	1017	100%

Pour la cohorte 2018-19 et durant l'année 2018-19, presque un quart (22%) des jeunes ont connu plus d'une situation de formation. Souvent, il s'est agi d'une réorientation au sein du pré-qualifiant ; plus rarement, d'une arrivée dans le pré-qualifiant ou d'un départ en cours d'année. La deuxième cohorte a connu notablement moins de mobilités (14%). Deux hypothèses peuvent être avancées en guise d'explication. La première concerne les effets sur la formation de la crise sanitaire. Comme les écoles ont fermé durant une partie du printemps 2020, les situations de formation des jeunes ont été partiellement « figées » durant cette période, limitant les ajustements scolaires intra-annuels. La deuxième est à vérifier sur le plus long terme et postule une moindre perméabilité entre les différentes mesures lorsqu'elles se pérennisent. Lors de la mise en place des mesures de pré-qualification, les réorientations plus fréquentes reflétaient en partie le démarrage institutionnel de cette organisation. Une fois ces mesures un peu mieux définies dans leurs spécificités (public cible davantage déterminé, activités spécifiques davantage fixées, meilleurs ajustements des mesures aux besoins des jeunes, etc.), les affectations des jeunes ont été moins souvent revues en cours d'année. Un recul plus long est nécessaire pour valider cette deuxième hypothèse ; toutefois, ce mouvement est également perceptible lors des transitions interannuelles entre deux mesures de pré-qualifications. Plus le temps passe, plus les transitions entre mesures de pré-qualification sont « normées » autour de quelques réorientations types (SRED, 2022, indicateur 7 : *Orientations après le pré-qualifiant*). Cela revient à émettre

l'hypothèse que l'univers du pré-qualifiant, sur les années couvertes entre 15 et 18 ans (au maximum trois, mais qui peuvent se poursuivre après pour certains), tend à se concentrer sur un modèle assez standard reflétant ses contraintes organisationnelles et administratives, et en conséquence à s'éloigner de la prise en charge individualisante qui postule une flexibilité, y compris interinstitutionnelle, pour correspondre aux besoins des jeunes et à l'évolution de leur situation personnelle.

Figure 5. Détail des réorientations intra-annuelles (de septembre à juin)*

Jeunes ayant connu durant l'année :	Entre septembre 2018 et juin 2019 (cohorte 2018-19)		Entre septembre 2019 et juin 2020 (cohorte 2019-20)	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Une situation scolaire	1310	78%	879	86%
Une scolarité en pré-qualifiant sur l'année complète	1214	73%	861	85%
Une scolarité en pré-qualifiant mais rupture de la formation en cours d'année	96	6%	18	2%
Deux situations scolaires	303	18%	131	13%
Deux scolarités en pré-qualifiant sur l'année complète	157	9%	28	3%
Deux scolarités en pré-qualifiant mais rupture de la formation en cours d'année	7	< 1%	0	
Deux scolarités, arrivée dans le pré-qualifiant en cours d'année et maintien sur l'année complète	110	7%	81	8%
Deux scolarités, départ du pré-qualifiant en cours d'année et maintien sur l'année complète	22	1%	21	2%
Deux scolarités, arrivée dans le pré-qualifiant en cours d'année mais rupture de la formation en cours d'année	2	< 1%	0	
Deux scolarités, départ du pré-qualifiant en cours d'année mais rupture de la formation en cours d'année	5	< 1%	1	0%
Trois ou quatre situations scolaires	61	4%	7	1%
Réorientations multiples dans le pré-qualifiant	30	2%	1	< 1%
Réorientations multiples entre pré-qualifiant et qualifiant	21	1%	6	1%
Réorientations multiples dans le pré-qualifiant mais rupture de la formation en cours d'année	5	< 1%	0	
Réorientations multiples entre pré-qualifiant et qualifiant mais rupture de la formation en cours d'année	5	< 1%	0	
Total	1674	100%	1017	100%

* Le détail des types de parcours scolaires durant l'année de référence est présenté en annexe 4.

Le détail de ces réorientations intra-annuelles montre une diminution des changements de scolarité entre les deux volées dans quasiment tous les cas de figure. On peut particulièrement relever les changements en cours d'année de mesure de pré-qualification (deux scolarités ou plus dans le pré-qualifiant durant l'ensemble de l'année, ou durant une partie de l'année lorsque cela s'est conclu par une rupture de toute formation). Cette situation a concerné 12% des jeunes de la première volée et moins de 3% de la deuxième. Notons également que les changements de scolarité qui se sont terminés par une rupture de formation durant l'année scolaire considérée ont considérablement baissé. Ils concernaient plus de 7% des jeunes de la première volée et moins de 3% pour la deuxième.

Ces deux éléments sont des indices de l'effet de la pandémie et/ou de la limitation des ajustements permettant de « coller » au plus près de la situation des jeunes cités ci-dessus, qui voient les réorientations intra-annuelles limitées, avec une intégration plus fréquente sur l'ensemble de l'année (sans savoir si les jeunes concernés ont été effectivement présents dans leur formation assignée, à quel taux, et avec quel engagement).

Les orientations lors des deux années suivantes

L'observation des situations scolaires sur deux ans permet de saisir la nouvelle forme des orientations qui suivent les mesures pré-qualifiantes depuis la mise en place de FO18, pour les deux premières cohortes concernées³. Rappelons que ces deux cohortes sont probablement un peu particulières (cf. supra) et que le recul est encore limité. Néanmoins, cela fournit quelques indications qu'il conviendra de confirmer ou non par des observations futures.

Figure 6. Orientations l'année suivante (t+1), selon l'âge (au 31.12 de l'année suivante) et la volée

	Cohorte 2018-19						Cohorte 2019-20					
	18 ans et plus au 31.12.19		moins de 18 ans au 31.12.19		Ensemble		18 ans et plus au 31.12.20		moins de 18 ans au 31.12.20		Ensemble	
Sans scolarité	411	49%	33	4%	444	27%	165	42%	24	4%	189	19%
Mesures de pré-qualification	157	19%	411	49%	568	34%	69	17%	244	39%	313	31%
Formations générales*	17	2%	119	14%	136	8%	14	4%	157	25%	171	17%
Formations professionnelles plein temps	54	6%	90	11%	144	9%	42	11%	105	17%	147	14%
Formations professionnelles duales	179	21%	134	16%	313	19%	99	25%	82	13%	181	18%
Enseignement spécialisé	4	<1%	6	1%	10	1%	2	1%	3	<1%	5	0%
Autres formations**	15	2%	44	5%	59	4%	4	1%	7	1%	11	1%
Total	837	100%	837	100%	1674	100%	395	100%	622	100%	1017	100%

* Les formations générales sont l'ECG pour l'essentiel et le Collège pour 1 élève de la volée 2018-19 et 2 élèves de la volée 2019-20.

** Les autres formations comprennent les formations en école privée, pour adultes, à domicile ou hors de Genève.

Les élèves non scolarisés à Genève l'année suivante représentent entre un cinquième et un quart des effectifs. Il s'agit essentiellement de jeunes majeurs (à plus de 40%). Relevons, pour ces derniers, qu'ils conservent fréquemment un contact avec le système de formation notamment via CAP Formations (SRED, 2022, indicateur 2 : *Passage par CAP Formations*), mais qui n'est pas alors reconnu (ni comptabilisé) comme une mesure de pré-qualification. C'est, pour les majeurs, une mesure de retour vers la formation. Les quelques mineurs déscolarisés (ce qui ne devrait plus exister avec la mise en œuvre de FO18) sont en partie des jeunes dont la DGESII a perdu la trace (injoignables, en mobilité non recensée), la plupart du temps très proches de l'âge de la majorité (ce qui rend inefficace des mesures de recherche poussées si le jeune ne répond pas aux sollicitations et s'il est « libérable » de l'obligation scolaire dans les semaines à suivre). Il s'agit aussi des jeunes toujours en contact avec le système de formation, mais pas inscrits, au 31 décembre, dans une filière de formation spécifique (phase de recherche de solution).

Environ un tiers des jeunes poursuivent l'année suivante une (autre) mesure de pré-qualification. C'est surtout le cas des mineurs, pour qui l'interruption de formation n'est pas une option en principe, mais pas seulement, puisqu'un peu moins de 20% des majeurs continuent la pré-qualification en vue d'intégrer ultérieurement une formation certifiante.

Pour ces deux premières volées, entre un tiers et la moitié parviennent à entrer dans une formation certifiante. Il s'agit surtout de formations duales, mais aussi de formations professionnelles se déroulant à plein temps en école et de formation à l'ECG. Les autres types de formations sont relativement marginales.

Les orientations l'année suivante de ces deux cohortes sont assez différentes. Il faut probablement encore y voir l'effet des mesures prises durant la crise sanitaire, qui ont en partie « lissé » les transitions par des aménagements des conditions d'accès aux différentes filières (cf. supra « *Deux cohortes probablement un peu particulières* »). C'est particulièrement visible dans les différences d'orientation vers l'ECG et les formations professionnelles en école à plein temps (respectivement 8% et 9% pour la première cohorte et 17% et 14% pour la deuxième, concernées par les mesures spécifiques mises en

³ Les orientations par mesure pré-qualifiante sont présentées en détail dans l'Annexe 5 (une année après) et l'Annexe 6 (deux ans après).

place en période de Covid). La cohorte 2019-20 a connu une plus forte proportion de transition vers une filière certifiante et corollairement moins d'interruptions de formation. D'ailleurs, ce recul du décrochage temporaire lié à la situation sanitaire particulière est visible dans les mesures d'évolution du décrochage (SRED, 2022, indicateur 1 : *Interruptions de formation entre deux rentrées scolaires consécutives*).

Figure 7. Orientations après deux ans (t+2), selon l'âge (au 31.12 deux ans après) et la volée

	Cohorte 2018-19						Cohorte 2019-20					
	18 ans et plus au 31.12.20		moins de 18 ans au 31.12.20		Ensemble		18 ans et plus au 31.12.21		moins de 18 ans au 31.12.21		Ensemble	
Sans scolarité	693	50%	25	8%	718	43%	308	41%	14	5%	322	32%
Mesures de pré-qualification	73	5%	104	35%	177	11%	47	6%	97	35%	144	14%
Formations générales*	54	4%	59	20%	113	7%	56	8%	59	22%	115	11%
Formations professionnelles plein temps	117	9%	42	14%	159	9%	89	12%	42	15%	131	13%
Formations professionnelles duales	401	29%	67	22%	468	28%	227	31%	50	18%	277	27%
Enseignement spécialisé	16	1%	1	<1%	17	1%	2	0%	1	0%	3	0%
Autres formations**	20	1%	2	1%	22	1%	14	2%	11	4%	25	2%
Total	1374	100%	300	100%	1674	100%	743	100%	274	100%	1017	100%

* Les formations générales sont l'ECG pour l'essentiel et le Collège pour 1 élèves de la volée 2018-19 et 1 élèves de la volée 2019-20.

** Les autres formations comprennent les formations en école privée, pour adultes, à domicile ou hors de Genève.

Le taux de jeunes non scolarisés deux ans après croît sensiblement, mais de manière inégale : il est de 43% pour la première cohorte alors qu'il était de 27% l'année précédente (accroissement de 16%), et de 32% pour la deuxième cohorte alors qu'il était de 19% l'année précédente (accroissement de 13%). C'est la résultante *i*) de la fluidité des parcours instaurée dans la suite de la fermeture des écoles (différences entre les deux volées), *ii*) du décrochage de certains jeunes qui n'ont pas réussi à se maintenir dans une filière de formation, principalement lorsqu'ils sont devenus majeurs (différences entre t+1 et t+2) et *iii*) du fait que davantage d'élèves ont tout de même réussi à se maintenir en formation, notamment après une année marquée par la fermeture des écoles et des aménagements dans les conditions de promotion (différence d'accroissement entre les deux cohortes).

Entre 10% et 15% fréquentent encore une mesure de pré-qualification (donc pour une troisième année s'il n'y a pas eu de rupture), surtout s'ils sont mineurs (un tiers d'entre eux).

Deux ans après l'entrée dans une mesure de pré-qualification, environ une moitié des jeunes sont dans une filière qualifiante (respectivement 44% et 55% pour chacune des deux cohortes). Ce taux s'est accru d'environ 10% entre t+1 et t+2, signifiant un différentiel positif entre ceux qui ont rejoint, après deux ans, une filière certifiante, et ceux qui y étaient entrés l'année d'avant et qui n'ont pas réussi à s'y maintenir une deuxième année. Le jeu des réorientations entre les diverses filières certifiantes se fait surtout en direction des formations professionnelles duales, qui accueillent une proportion grandissante de ces jeunes (environ 10% de plus pour chacune des cohortes).

On retrouve en t+2 les mêmes différences entre les deux cohortes, par hypothèse impactées par les mêmes phénomènes (cf. supra « *Deux cohortes probablement un peu particulières* »). Pour une analyse plus fine de ces différences, il est nécessaire de cumuler des observations sur davantage de cohortes (ce qui sera fait en tous cas pour la suivante). Néanmoins, ces résultats donnent une première base d'observation.

Figure 8. Les transitions entre t+1 et t+2 pour les jeunes entrés en formation certifiante en t+1

Cohorte 2018-19		Situations en 2019					
Effectifs	Culture générale	AFP plein temps	AFP duale	Formation prof. plein temps	Formation prof. duale (GE et hors GE)	Total	
<i>Même filière AdS suivante*</i>	76	24	56	77	163	396	
<i>Même filière redoublement</i>	31	2	4	14	25	76	
Total même filière	107	26	60	91	188	472	
Autres scolarités	18		2	10	21	51	
Arrêt de scolarité	9	1	7	16	35	68	
Total	134	27	69	117	244	591	
Pourcentages							
<i>Même filière AdS suivante*</i>	57%	89%	81%	66%	67%	67%	
<i>Même filière redoublement</i>	23%	7%	6%	12%	10%	13%	
Total même filière	80%	96%	87%	78%	77%	80%	
Autres scolarités	13%		3%	9%	9%	9%	
Arrêt de scolarité	7%	4%	10%	14%	14%	12%	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

Cohorte 2019-20		Situations en 2020					
Effectifs	Culture générale	AFP plein temps	AFP duale	Formation prof. plein temps	Formation prof. duale (GE et hors GE)	Total	
<i>Même filière AdS suivante*</i>	49	11	23	66	101	250	
<i>Même filière redoublement</i>	54	1	7	28	14	104	
Total même filière	103	12	30	94	115	354	
Autres scolarités	46	3	4	27	7	87	
Arrêt de scolarité	21	2	5	9	20	57	
Total	170	17	39	130	142	498	
Pourcentages							
<i>Même filière AdS suivante*</i>	29%	65%	59%	51%	71%	50%	
<i>Même filière redoublement</i>	32%	6%	18%	21%	10%	21%	
Total même filière	61%	71%	77%	72%	81%	71%	
Autres scolarités	27%	17%	10%	21%	5%	18%	
Arrêt de scolarité	12%	12%	13%	7%	14%	11%	
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	

* AdS = année de scolarité.

Les transitions des élèves ayant intégré une filière certifiante en t+1 diffèrent sensiblement entre les deux cohortes. Le taux de poursuite de la formation dans le degré suivant fléchit nettement, passant de 67% à 50%. Corollairement, le taux de redoublement et de réorientation augmente sensiblement (de 13% à 21% pour le redoublement et de 9% à 18% pour les changements de filières). Ici aussi, l'année particulière marquée par le Covid joue probablement un rôle. Les jeunes qualifiés pour une filière certifiante après une année de pré-qualification sont moins nombreux qu'auparavant à connaître un parcours linéaire. Cependant, cette plus grande fragilité de la deuxième cohorte ne se traduit pas par un décrochage plus élevé (qui au contraire reste assez stable), mais plutôt par des parcours plus

complexes. C'est un peu le cas pour toutes les filières, à l'exception des formations duales menant à un CFC, mais surtout pour les jeunes ayant rejoint la 1^{re} année de l'ECG.

Le taux de poursuite de la formation, d'environ 85% à 90% une année après avoir rejoint une filière certifiante après un passage dans le pré-qualifiant, est un peu plus élevé que le même taux relevé chez les jeunes qui ont terminé leur transition via CAP Formations, dont le taux de poursuite tourne autour de 80% (SRED, 2022). Cependant, deux ans après CAP Formations, le taux de poursuite « linéaire » (même filière et AdS supérieure) est plus élevé (un peu plus de 70%).

Par hypothèse, ces différences tiennent d'une part aux caractéristiques variables des publics (les jeunes de CAP Formations sont déjà souvent passés par des mesures pré-qualifiantes, qu'ils soient mineurs ou majeurs, donc sans doute plus fragiles en moyenne que les jeunes entrant dans le pré-qualifiant), et d'autre part, aux orientations plus souvent scolaires des jeunes issus des mesures de pré-qualification (l'ECG surtout, et dans une moindre mesure des filières professionnelles se déroulant à plein temps en école) qui nécessitent plus fréquemment des ajustements du parcours de formation (souvent vers des formations duales).

Figure 9. Les interruptions de formation entre t+1 et t+2 (effectifs)

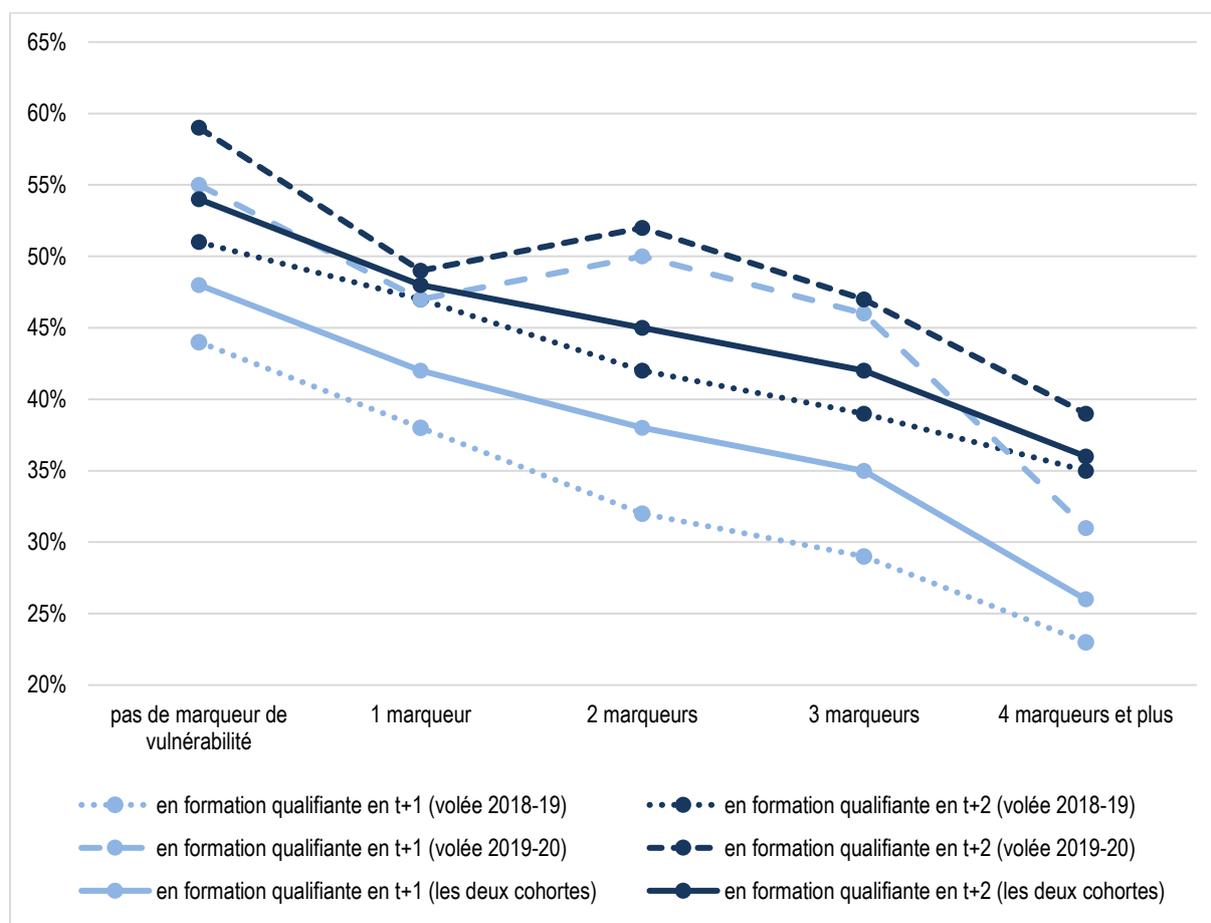
Jeunes en pré-qualifiant l'année t :	Cohorte 2018-19	Cohorte 2019-20
sans formation à Genève en t+1	444	189
- qui reprennent une formation à Genève en t+2	114	48
- qui sont restés sans formation à Genève en t+2	330	141
en formation à Genève en t+1 et sans formation en t+2	388	181
sans formation à Genève en t+2	718	322

Pour les deux cohortes, on constate que les trois quarts des jeunes qui quittent toute formation une année après leur entrée dans le pré-qualifiant restent, l'année suivante, sans formation recensée à Genève (330/441 pour la cohorte 2018-19 et 141/189 pour la cohorte 2019-20). À l'inverse, un quart de ces jeunes reprend une formation (respectivement 114 et 48 pour les cohortes 2018-19 et 2019-20), essentiellement dans le cadre d'un apprentissage dual (surtout en CFC, parfois en AFP).

La deuxième année, s'ajoutent aux jeunes qui sont restés sans formation 388 jeunes pour la cohorte 2018-19 et 181 jeunes pour la cohorte 2019-20 qui avaient poursuivi leur formation une année après mais qui l'abandonnent deux ans après. Pour la majorité (plus de 70%), il s'agit de jeunes, quasi exclusivement majeurs, qui ont effectué une deuxième année dans une mesure de pré-qualification et qui n'ont pas trouvé de formation qualifiante pour l'année suivante. Relevons que pour ces majeurs, la possibilité de fréquenter CAP Formations reste possible et est assez nettement avérée (pour environ un sur deux). Cette statistique est assez illustrative du double enjeu de la transition qui suit les mesures de pré-qualification : tous n'arrivent pas à entrer dans une filière certifiante, même après deux ans ; une petite partie (un quart environ) rejoint une formation après une interruption d'une année, mais tous ceux qui ont rejoint une filière certifiante n'arrivent pas à s'y maintenir une deuxième année, ni à trouver une solution de réorientation (un peu plus de 10% selon la *Figure 8*).

L'objectif des mesures pré-qualifiantes est de permettre aux jeunes en situation scolaire difficile de rejoindre une filière de formation menant à un premier diplôme. Mais en quoi ces difficultés sont-elles en lien avec les orientations à l'issue du pré-qualifiant ? La proportion de jeunes ayant rejoint une filière qualifiante une année et deux ans après le pré-qualifiant, articulée à l'ampleur de leurs fragilités scolaires, apporte quelques premiers éléments de réponse à cette question.

Figure 10. Probabilité de fréquenter une filière qualifiante une année et deux ans après être entré dans le pré-qualifiant, selon l'ampleur des vulnérabilités scolaires et la cohorte



Clé de lecture : Les difficultés en formation sont définies ici par sept « marqueurs » reflétant des vulnérabilités scolaires. Ces marqueurs sont le fait d'avoir redoublé à l'école primaire, d'avoir redoublé au CO, d'être passé par l'enseignement spécialisé, d'être passé par une classe d'accueil, d'avoir fréquenté une classe atelier, d'être issu de la section élémentaire du CO (CT) et d'avoir connu un parcours « sélectif » durant le CO (une section d'entrée plus exigeante que la section de sortie). Pour chaque jeune, ces marqueurs sont sommés, donnant un indice global d'accumulation d'événements scolaires liés à une certaine fragilité durant la formation antérieure.

La proportion de jeunes issus du pré-qualifiant dans une filière de formation menant à un premier diplôme est dégressive au fur et à mesure de l'accumulation d'événements marquant des difficultés dans la formation. Une année après l'entrée en pré-qualifiant, près de la moitié des jeunes n'ayant connu aucun de ces événements sont dans une filière qualifiante, contre environ un quart des jeunes qui ont accumulé quatre marqueurs de fragilité ou plus. Deux ans après, la situation est assez similaire, mais avec une plus grande proportion de jeunes qui ont rejoint et qui se sont maintenus dans ces filières. La comparaison entre les cohortes montre les mêmes tendances, même si celle de 2019-20 est un peu plus inclusive (cf. supra « Deux cohortes probablement un peu particulières »).

Que des difficultés scolaires limitent les probabilités de mener une formation jusqu'à un premier diplôme est évident. Cependant, ces résultats soulignent la dimension processuelle de la dynamique de décrochage scolaire. Des événements scolaires, parfois anciens (le redoublement à l'école primaire par exemple), restent des facteurs de fragilité qui conditionnent le déroulement de la formation jusqu'à son terme. Ils sont le signe, pour ces jeunes, de difficultés scolaires qui se sont accumulées au long de leur carrière de formation, imparfaitement surmontées, et qui peuvent contribuer à leur situation difficile au début du secondaire II⁴. Dans le même ordre d'idées, si l'ensemble des mesures pré-qualifiantes

⁴ Une modélisation « toutes choses égales par ailleurs » avait déjà confirmé les effets propres des marqueurs de difficultés dans le processus d'interruption prématuré de la formation (Petrucci et Rastoldo, 2015).

permettent à un certain nombre de jeunes d'entrer dans les filières qualifiantes du secondaire II et de s'y maintenir, cette période de pré-qualification ne permet pas de pallier à l'ensemble des difficultés accumulées par certains. Ceci souligne non seulement l'horizon de progression de ces mesures, mais aussi la nécessité d'agir en amont de la pré-qualification afin de diminuer le nombre de jeunes qui cumulent des vulnérabilités scolaires, fragilisant fortement leurs possibilités de formation à venir.

En outre, il faut encore évaluer les résultats du pré-qualifiant à l'aune de l'élargissement de son périmètre. La formation obligatoire jusqu'à 18 ans a aussi consisté à intégrer des jeunes dont les caractéristiques ne les conduisaient pas vers les mesures qui existaient déjà auparavant, mais plutôt vers une déscolarisation prématurée. FO18 a donc étendu son action envers les jeunes les plus « éloignés » d'une formation certifiante et probablement les plus difficiles à intégrer dans un tel parcours. La lutte contre le décrochage opère un rapprochement des jeunes et des institutions pour viser l'intégration du plus grand nombre ; cependant, cette intégration s'avère plus compliquée pour les jeunes que les institutions n'atteignaient pas auparavant (Zwick Monney, 2015).

Synthèse

Les deux premières cohortes soumises à FO18 sont un peu particulières. La première reflète la mise en marche initiale, comprenant des éléments de « jointure » avec l'ancien mode de fonctionnement et la deuxième est marquée par les perturbations dues à l'épidémie de Covid. Les premières constatations sont donc probablement peu généralisables, mais constituent des observations initiales utiles pour appréhender l'évolution de la mise en place de cette politique publique.

Les publics qui fréquentent ces différents dispositifs pré-qualifiants sont conformes à ceux qui les fréquentaient avant FO18 et assez similaires à ceux qui interrompent prématurément leur formation (avant un premier diplôme). Ils se caractérisent socialement par une surreprésentation des jeunes garçons présentant des fragilités sociales et scolairement par des indices de difficultés scolaires, visibles durant une bonne partie de leur parcours de formation obligatoire.

L'agilité du système de pré-qualification pour permettre un suivi individuel par-delà les différentes mesures est moyenne et diminue entre la première et la deuxième cohorte. Ce résultat (en cours d'année scolaire) est comparable à celui présenté dans les indicateurs du décrochage de la formation (entre deux années scolaires). Ces faits pourraient montrer, s'ils sont confirmés sur le long terme, une certaine tendance à une « filiarisation » du pré-qualifiant au détriment d'un suivi individualisé sur un temps long. Deux risques résultent de cette tendance à la rigidification : tout d'abord, que les jeunes développent (plus encore) le sentiment que ces mesures ne leur sont pas adaptées et qu'ils s'y engagent peu ; d'autre part, s'il n'y a pas une forte concentration sur leur problématique individuelle et une bonne coordination entre les mesures, ils peuvent avoir l'impression de refaire sous une forme assez peu différente la même chose dans chaque mesure suivie. C'est la tension inhérente à l'institutionnalisation du suivi individuel.

Le suivi sur trois ans des deux cohortes montre, lors de la deuxième année, une déscolarisation significative mais moins importante pour la seconde cohorte, en raison notamment des dispositions particulières prises en période de Covid. La troisième année, on constate que les trois quarts des jeunes déscolarisés l'année précédente le restent. La déscolarisation est rarement temporaire ; elle est le plus souvent longue (voire définitive). S'ajoutent à ces derniers des jeunes qui ont poursuivi une année supplémentaire dans le pré-qualifiant à l'issue de laquelle ils n'ont pas trouvé de solution de formation, et ceux qui en avaient trouvé une et qui n'ont pas réussi à s'y maintenir. Au total, deux ans après l'année de référence (en t+2), la déscolarisation est notablement plus élevée qu'après une année (en t+1). Pour ceux qui se maintiennent dans une filière certifiante, les aléas de formation sont assez fréquents (redoublements et réorientations) et les réorientations convergent plutôt vers les formations duales.

Le système de pré-qualification permet l'intégration et le maintien dans les filières certifiantes de jeunes en difficultés lors de la transition I. Toutefois, ces jeunes demeurent souvent vulnérables dans leur filière certifiante (à risque d'aléas de parcours). De plus, lors du passage à la majorité notamment, le décrochage est encore assez marqué.

Bibliographie

- Bain, D. et Rastoldo, F. (1990). *Panorama du processus d'orientation-sélection au Cycle d'orientation genevois*. Genève : Centre de recherches psychopédagogiques du Cycle d'orientation.
- Bain, D. et Rastoldo, F. (2001). *Le jeu du système et des acteurs*. Genève : SRED, document interne.
- Boudesseul, G. (2014). De l'administration éducative du « décrochage scolaire » à la coopération intersectorielle. Vers un nouveau cadre de référence ? *Formation emploi, No 126*, 39-60.
- Brüderlin, M., Cecchini, A., Evrard, A. et Rastoldo, F. (2020). [L'école à distance dans les dispositifs genevois de pré-qualification](#). Genève : SRED.
- Cecchini, A. (2016). [Interruptions prématurées de formation de niveau secondaire II, la parole aux parents](#). Genève : SRED.
- Cecchini, A. (avec Rastoldo, F. & Mouad, R.) (2016). [CAP Formations et son public. Expériences de retour en formation professionnelle par la structure genevoise de case management](#). Genève : SRED.
- Rastoldo, F., Mouad, R. & Cecchini, A. (avec Evrard, A., Hrizi, Y. & Baillon, H.) (2016). [CAP Formations, structure genevoise de case management pour un retour en formation professionnelle](#). Genève : SRED.
- Coupier, T., et Gasquet, C. (2021). L'apprentissage comme mode de formation facilitant l'insertion professionnelle : des mécanismes qui se répètent à tous les niveaux de formation ? Dans : *La formation professionnelle : des finalités et des usages en tension*. p. 7-35. Lausanne : Antipodes.
- Lamamra, N., Kuehni, M. et Rey, S. (2021). Introduction. Dans : *La formation professionnelle : des finalités et des usages en tension*, p. 7-35. Lausanne : Antipodes.
- Lascoumes, P. (dir.) et Le Galès, P. (dir.) (2004). *Gouverner par les instruments*. Paris : Sciences Po.
- Masdonati, J., Lamamra, N., Gay-des-Combes, B. et De Puy, J. (2007). Les enjeux identitaires de la formation professionnelle duale en Suisse : un tableau en demi-teinte. *Formation emploi, No 100*, 15-29.
- Mérino, R. (2021). Formation professionnelle : des jeunes qui choisissent ou qui sont choisis. Dans : *La formation professionnelle : des finalités et des usages en tension*. p. 79-100. Lausanne : Antipodes.
- Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2015). *Interruptions prématurées de la formation à Genève. Résultats de l'enquête auprès des jeunes décrocheurs*. Genève : SRED.
- Ruiz, G. et Goastellec, G. (2016). Entre trouver et se trouver une place d'apprentissage : quand la différence se joue dans la personnalisation du processus. *Formation emploi, No 133*, 121-138.
- Rastoldo, F. (2021). *Évolution de la formation duale à Genève. Quelques balises*. Genève : SRED.
- Scalambrin, L., Rastoldo, F. et Cecchini, A. (2022). *Évolution de la classe pilote ESI-ESII*. Document interne, SRED.
- Scalambrin, L. et Cecchini, A. (en cours). *Les jeunes dans leurs dispositifs de pré-qualification*. Genève : SRED.
- SRED (2022). *Indicateurs du décrochage de la formation*. Tiré de : <https://www.ge.ch/document/indicateurs-du-decrochage-formation>. Genève : SRED.
- Zwick Monney, M. (2015). *Les échecs de l'insertion. Rouages et engrenages d'un mouvement permanent*. Genève/Zürich : Seismo.

Annexes

Annexe 1 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leurs caractéristiques sociales

Annexe 2 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leurs vulnérabilités scolaires

Annexe 3 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon le profil de sortie du CO

Annexe 4 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, par type de parcours scolaire l'année de référence

Annexe 5 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leur orientation en t+1

Annexe 6 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leur orientation en t+2

Annexe 1 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leurs caractéristiques sociales

Répartition des élèves selon le genre

	Volée 18-19			Volée 19-20		
	Féminin	Masculin	Total = 100%	Féminin	Masculin	Total = 100%
Préparatoire EC	32%	68%	56	27%	73%	55
Préparatoire ECG	43%	57%	270	50%	50%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	43%	57%	151	45%	55%	82
Transition professionnelle plein temps	33%	67%	288	34%	66%	235
Module de remobilisation	40%	60%	45	63%	38%	24
Module vers l'apprentissage	39%	61%	298	49%	51%	80
Stages par rotation	36%	64%	139	48%	52%	62
Stage COOP	30%	70%	23	0%	100%	8
Transition professionnelle duale	35%	65%	139	34%	66%	108
Préapprentissage d'intégration dual	26%	74%	50	31%	69%	36
Classe pré-professionnelle duale	56%	44%	72	55%	45%	11
Suivi CAP Formation	34%	66%	358	32%	68%	72
Total volée*	37%	63%	1674	41%	59%	1017

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

Répartition des élèves selon la catégorie socio-professionnelle

	Volée 18-19				Volée 19-20			
	Supérieure	Moyenne	Inférieure	Total = 100%	Supérieure	Moyenne	Inférieure	Total = 100%
Préparatoire EC	2%	41%	57%	56	5%	44%	51%	55
Préparatoire ECG	6%	44%	50%	270	7%	38%	55%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	9%	48%	43%	151	11%	34%	55%	82
Transition professionnelle plein temps	3%	33%	64%	288	6%	34%	61%	235
Module de remobilisation	7%	60%	33%	45	8%	38%	54%	24
Module vers l'apprentissage	8%	44%	49%	298	10%	43%	48%	80
Stages par rotation	6%	45%	49%	139	6%	52%	42%	62
Stage COOP	0%	35%	65%	23	50%	50%	0%	8
Transition professionnelle duale	5%	27%	68%	139	3%	26%	71%	108
Préapprentissage d'intégration dual	2%	6%	92%	50	3%	6%	92%	36
Classe pré-professionnelle duale	6%	43%	51%	72	0%	36%	64%	11
Suivi CAP Formation	10%	37%	53%	358	10%	32%	58%	72
Total volée*	6%	39%	55%	1674	7%	35%	58%	1017

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

Répartition des élèves selon le statut migratoire

	Volée 18-19				Volée 19-20			
	Francophones	Allophones nés à Genève ou arrivés jusqu'à 4ans	Allophones arrivés après 4 ans ou n'ayant jamais résidé à Genève	Total = 100%	Francophones	Allophones nés à Genève ou arrivés jusqu'à 4ans	Allophones arrivés après 4 ans ou n'ayant jamais résidé à Genève	Total = 100%
Préparatoire EC	41%	38%	21%	56	36%	55%	9%	55
Préparatoire ECG	45%	40%	16%	270	49%	37%	13%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	58%	17%	25%	151	52%	24%	23%	82
Transition professionnelle plein temps	41%	37%	22%	288	37%	41%	21%	235
Module de remobilisation	71%	18%	11%	45	54%	33%	13%	24
Module vers l'apprentissage	54%	31%	15%	298	55%	34%	11%	80
Stages par rotation	51%	33%	16%	139	56%	29%	15%	62
Stage COOP	26%	26%	48%	23	50%	13%	38%	8
Transition professionnelle duale	29%	19%	53%	139	18%	11%	71%	108
Préapprentissage d'intégration dual	0%	2%	98%	50	0%	0%	100%	36
Classe pré-professionnelle duale	43%	33%	24%	72	27%	55%	18%	11
Suivi CAP Formation	56%	31%	14%	358	64%	24%	13%	72
Total volée*	46%	31%	23%	1674	43%	32%	25%	1017

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

Annexe 2 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leurs vulnérabilités scolaires

Répartition des élèves selon les facteurs de vulnérabilité

	Volée 18-19					Total = 100%
	Redoublement en primaire	Redoublement au CO	Passage par CO classe atelier	Passage par ens. spec.	Passage par l'accueil	
Préparatoire EC	20%	13%		4%	18%	56
Préparatoire ECG	21%	14%	0%	3%	13%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	20%	6%	6%	11%	23%	151
Transition professionnelle plein temps	33%	10%	18%	26%	23%	288
Module de remobilisation	20%	22%	13%	7%	11%	45
Module vers l'apprentissage	22%	12%	9%	5%	13%	298
Stages par rotation	25%	11%	7%	4%	14%	139
Stage COOP	35%	13%	17%	17%	48%	23
Transition professionnelle duale	22%	7%	21%	10%	49%	139
Préapprentissage d'intégration dual		2%	2%		88%	50
Classe pré-professionnelle duale	19%	14%	7%	3%	13%	72
Suivi CAP Formation	15%	8%	10%	7%	10%	358
Total volée 18-19 *	22%	10%	9%	10%	21%	1674

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

	Volée 19-20					Total = 100%
	Redoublement en primaire	Redoublement au CO	Passage par CO classe atelier	Passage par ens. spec.	Passage par l'accueil	
Préparatoire EC	27%	11%		5%	9%	55
Préparatoire ECG	18%	12%	0%	4%	14%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	11%	5%	9%	4%	17%	82
Transition professionnelle plein temps	27%	16%	21%	18%	21%	235
Module de remobilisation	8%	17%		4%	17%	24
Module vers l'apprentissage	6%	6%	3%	5%	13%	80
Stages par rotation	8%	5%	2%	2%	10%	62
Stage COOP	25%	13%	25%	13%	25%	8
Transition professionnelle duale	13%	6%	12%	7%	71%	108
Préapprentissage d'intégration dual				3%	97%	36
Classe pré-professionnelle duale	9%		9%	36%	18%	11
Suivi CAP Formation	11%	6%	10%		11%	72
Total volée 19-20*	17%	10%	8%	8%	24%	1017

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

Annexe 3 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon le profil de sortie du CO

Répartition des élèves selon le profil de sortie du CO

Volée 18-19								
	Issu du CO en 2017-18	Scolarisé au CO avant 2017-18	Pas passé par le CO	Dernière scol au CO : LS	Dernière scol au CO : LC	Dernière scol au CO : CT	Parcours sélectif durant le CO	Total = 100%
Préparatoire EC	100%				27%	73%	36%	56
Préparatoire ECG	99%	1%		1%	36%	63%	46%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	46%	36%	18%	9%	26%	37%	27%	151
Transition professionnelle plein temps	67%	9%	24%	0%	7%	49%	40%	288
Module de remobilisation	9%	84%	7%	16%	29%	36%	49%	45
Module vers l'apprentissage	12%	83%	6%	8%	32%	42%	40%	298
Stages par rotation		94%	6%	7%	30%	49%	42%	139
Stage COOP	4%	65%	30%		13%	30%	17%	23
Transition professionnelle duale	44%	22%	34%		3%	32%	35%	139
Préapprentissage d'intégration dual	4%	22%	74%			4%	2%	50
Classe pré-professionnelle duale	4%	92%	4%	4%	21%	63%	44%	72
Suivi CAP Formation	80%	8%	12%	11%	27%	36%	42%	358
Total volée 18-19 *	40%	45%	15%	5%	23%	44%	38%	1674

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

Volée 19-20								
	Issu du CO en 2018-19	Scolarisé au CO avant 2018-19	Pas passé par le CO	Dernière scol au CO : LS	Dernière scol au CO : LC	Dernière scol au CO : CT	Parcours sélectif durant le CO	Total = 100%
Préparatoire EC	100%				25%	75%	67%	55
Préparatoire ECG	100%	0%		2%	36%	62%	45%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	50%	21%	17%	9%	37%	23%	33%	82
Transition professionnelle plein temps	76%	6%	17%		12%	47%	44%	235
Module de remobilisation	17%	75%	8%	29%	50%	4%	17%	24
Module vers l'apprentissage	21%	69%	10%	16%	46%	19%	35%	80
Stages par rotation		95%	5%	13%	65%	11%	32%	62
Stage COOP	13%	38%	50%		13%		25%	8
Transition professionnelle duale	28%	19%	54%	1%	3%	14%	20%	108
Préapprentissage d'intégration dual		17%	83%					36
Classe pré-professionnelle duale		91%	9%	9%	45%	18%	45%	11
Suivi CAP Formation	22%	64%	11%	14%	32%	28%	47%	72
Total volée 19-20*	59%	25%	17%	5%	28%	38%	38%	1017

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

Annexe 4 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, par type de parcours scolaire l'année de référence

Répartition par type de parcours scolaire l'année de référence

	En effectifs			En %		
	Volée 18-19	Volée 19-20	Total	Volée 18-19	Volée 19-20	Total
Préqual	854	717	1571	51.0%	70.5%	58.4%
PI Préqual	360	144	504	21.5%	14.2%	18.7%
Qual / PI Préqual	99	63	162	5.9%	6.2%	6.0%
PI Préqual / PI Préqual	108	7	115	6.5%	0.7%	4.3%
PI Préqual / Rupt	69	4	73	4.1%	0.4%	2.7%
Préqual / Rupt	27	14	41	1.6%	1.4%	1.5%
Préqual / PI Préqual	25	12	37	1.5%	1.2%	1.4%
PI Préqual / PI Préqual / PI Préqual	25		25	1.5%		0.9%
Préqual / Préqual	16	7	23	1.0%	0.7%	0.9%
Préqual / Qual	6	6	12	0.4%	0.6%	0.4%
Qual / Préqual	6	6	12	0.4%	0.6%	0.4%
PI Préqual / Qual	7	4	11	0.4%	0.4%	0.4%
Qual / PI Préqual / PI Préqual	11		11	0.7%		0.4%
PI Préqual / Préqual	8	2	10	0.5%	0.2%	0.4%
Préqual / scol hors GE	2	8	10	0.1%	0.8%	0.4%
PI Préqual / scol hors GE	5	2	7	0.3%	0.2%	0.3%
ACCESII / PI Préqual	3	3	6	0.2%	0.3%	0.2%
PI Préqual / PI Préqual / Rupt	6		6	0.4%		0.2%
ACCESII / Préqual	1	4	5	0.1%	0.4%	0.2%
Scol hors GE / PI Préqual	1	4	5	0.1%	0.4%	0.2%
Qual / Qual / PI Préqual	5		5	0.3%		0.2%
PI Préqual / Qual / Rupt	4		4	0.2%		0.1%
Préqual / PI Préqual / PI Préqual	3		3	0.2%		0.1%
PI Préqual / PI Préqual / PI Préqual / Rupt	3		3	0.2%		0.1%
Qual / PI Préqual / PI Préqual / Rupt	3		3	0.2%		0.1%
Préqual / Qual / Rupt	1	1	2	0.1%	0.1%	0.1%
Qual / Scol hors GE / PI Préqual		2	2		0.2%	0.1%
Préqual / PI Préqual / PI Préqual / Rupt	2		2	0.1%		0.1%
Préqual / ACCESII	1		1	0.1%		0.0%
Préqual / Spec	1		1	0.1%		0.0%
Scol hors GE / Préqual		1	1		0.1%	0.0%
PI Préqual / PI Préqual / Scol hors GE	1		1	0.1%		0.0%
PI Préqual / Préqual / PI Préqual	1		1	0.1%		0.0%
PI Préqual / Préqual / Rupt	1		1	0.1%		0.0%
PI Préqual / Qual / Qual	1		1	0.1%		0.0%
PI Préqual / Scol hors GE / PI Préqual	1		1	0.1%		0.0%
Préqual / PI Préqual / Scol hors GE		1	1		0.1%	0.0%
Préqual / Préqual / PI Préqual	1		1	0.1%		0.0%
Préqual / Préqual / Préqual		1	1		0.1%	0.0%
Préqual / Scol hors GE / Préqual		1	1		0.1%	0.0%
ACCESII / Préqual / Rupt	1		1	0.1%		0.0%
ACCESII / ACCESII / Préqual		1	1		0.1%	0.0%
ACCESII / Qual / Préqual		1	1		0.1%	0.0%
Qual / PI Préqual / Scol hors GE	1		1	0.1%		0.0%
Qual / PI Préqual / Rupt	1		1	0.1%		0.0%
Qual / Préqual / Rupt		1	1		0.1%	0.0%
Spec / Préqual / Spec	1		1	0.1%		0.0%
PI Préqual / PI Préqual / Qual / Rupt	1		1	0.1%		0.0%
Qual / Qual / PI Préqual / Rupt	1		1	0.1%		0.0%
Total	1674	1017	2691	100.0%	100.0%	100.0%

Clé de lecture : ACCESII : scolarisé à l'accueil de l'ESII – PI Préqual : dispositifs pré-qualifiants développés dans le cadre de FO18 – Préqual : dispositifs pré-qualifiants existant avant FO18 – Qual : filières qualifiantes de l'enseignement secondaire II – Scol hors Genève : poursuite de la formation en dehors d'une école genevoise – Spec : scolarisé dans l'enseignement spécialisé.

Exemple de lecture : ligne 3 « Qual /PI Préqual » : 99 élèves de la volée 18-19 et 63 élèves de la volée 19-20 ont été, lors de l'année de référence, dans une filière qualifiante et ont terminé l'année scolaire dans un dispositif pré-qualifiant développé lors de la mise en œuvre de FO18.

Annexe 5 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leur orientation en t+1

Répartition des élèves selon leur situation scolaire au 31.12.t+1

	Volée 18-19							Total = 100%
	Sans scolarité	Mesure de pré-qualification	Formation générale	Formation prof. à pl. tps	Formation prof. duale	Ens. spécialisé	Autre formation	
Préparatoire EC	4%	39%	2%	43%	13%			56
Préparatoire ECG	3%	36%	43%	8%	9%	0%	1%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	26%	16%	1%	28%	25%		4%	151
Transition professionnelle plein temps	16%	58%		3%	15%	3%	6%	288
Module de remobilisation	40%	51%	2%		4%		2%	45
Module vers l'apprentissage	36%	31%	1%	6%	21%		4%	298
Stages par rotation	35%	35%	2%	9%	17%		4%	139
Stage COOP	43%	9%			48%			23
Transition professionnelle duale	29%	40%		6%	24%		1%	139
Préapprentissage d'intégration dual	38%	6%		8%	44%		4%	50
Classe pré-professionnelle duale	26%	35%		11%	24%		4%	72
Suivi CAP Formation	44%	26%	3%	3%	20%	0%	4%	358
Total volée 18-19 *	27%	34%	8%	9%	19%	1%	4%	1674

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

	Volée 19-20							Total = 100%
	Sans scolarité	Mesure de pré-qualification	Formation générale	Formation prof. à pl. tps	Formation prof. duale	Ens. spécialisé	Autre formation	
Préparatoire EC		4%	2%	87%	7%			55
Préparatoire ECG	3%	22%	56%	10%	9%		1%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	17%	16%	6%	33%	28%			82
Transition professionnelle plein temps	13%	66%	0%	6%	12%	1%	1%	235
Module de remobilisation	46%	33%	17%	4%				24
Module vers l'apprentissage	25%	33%	6%	10%	24%		3%	80
Stages par rotation	44%	15%	3%	13%	23%		3%	62
Stage COOP	63%				38%			8
Transition professionnelle duale	42%	22%	1%	7%	25%	2%	1%	108
Préapprentissage d'intégration dual	31%	11%		11%	42%	3%	3%	36
Classe pré-professionnelle duale	36%	9%		9%	45%			11
Suivi CAP Formation	25%	33%	3%	6%	32%		1%	72
Total volée 19-20*	19%	31%	17%	14%	18%	0%	1%	1017

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

Annexe 6 : Répartition des élèves du pré-qualifiant, selon leur orientation en t+2

Répartition des élèves selon leur situation scolaire au 31.12. t+2

	Volée 18-19							Total = 100%
	Sans scolarité	Mesure de pré-qualification	Formation générale	Formation prof. à pl. tps	Formation prof. duale	Ens. spécialisé	Autre formation	
Préparatoire EC	14%	16%	4%	45%	21%			56
Préparatoire ECG	17%	16%	38%	10%	18%	0%	1%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	35%	5%	1%	30%	28%		1%	151
Transition professionnelle plein temps	42%	25%		5%	22%	5%	1%	288
Module de remobilisation	78%	11%		2%	9%			45
Module vers l'apprentissage	53%	3%	1%	5%	36%		2%	298
Stages par rotation	55%	5%	1%	11%	27%		2%	139
Stage COOP	35%				61%	4%		23
Transition professionnelle duale	46%	17%		4%	32%	1%		139
Préapprentissage d'intégration dual	38%	6%		6%	48%		2%	50
Classe pré-professionnelle duale	54%	1%		11%	32%		1%	72
Suivi CAP Formation	58%	4%	1%	3%	30%		2%	358
Total volée 18-19 *	43%	11%	7%	9%	28%	1%	1%	1674

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

	Volée 19-20							Total = 100%
	Sans scolarité	Mesure de pré-qualification	Formation générale	Formation prof. à pl. tps	Formation prof. duale	Ens. spécialisé	Autre formation	
Préparatoire EC	4%		16%	67%	11%		2%	55
Préparatoire ECG	17%	20%	36%	10%	16%		1%	270
Classes préparatoires professionnelles (hors EC)	24%	9%	6%	27%	30%		4%	82
Transition professionnelle plein temps	37%	27%		7%	26%	1%	2%	235
Module de remobilisation	75%	8%	8%		8%			24
Module vers l'apprentissage	41%	9%	4%	6%	35%		5%	80
Stages par rotation	47%			15%	34%		5%	62
Stage COOP	50%				38%		13%	8
Transition professionnelle duale	44%	8%		8%	37%		2%	108
Préapprentissage d'intégration dual	31%	3%		11%	50%		6%	36
Classe pré-professionnelle duale	27%			9%	64%			11
Suivi CAP Formation	43%	4%		6%	43%		4%	72
Total volée 19-20*	32%	14%	11%	13%	27%	0%	2%	1017

* Un élève pouvant fréquenter plusieurs dispositifs préqualifiants durant une année scolaire, la somme des élèves passés par chacun de ces dispositifs est supérieure à l'effectif de la volée

